Belvaux/Sanem, le 22 février 2024

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre du Travail en date du 13 février 2024, réf N° **3A/2023/4302/173**, la société

SARL DLV PLUS

a eu **l'autorisation pour l'exploitation d'un pont élévateur de la marque MAHA, du type MA STAR 3.5 A, avec le numéro de construction 101477-006 à Soleuvre, 195, rue de Differdange.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **22 février 2024 au 02 avril 2024 inclus**.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Pour la Bourgmestre empêchée,

Simone Asselborn-Bintz

Nathalie Morgenthaler, échevine

La secrétaire,

Manon Greven